

Amelius Hernandez, la chute d'un homme

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

9 mai 2014

Les hommes ont une curieuse propension à marcher sur le ventre de ceux qui sont à terre. Et en Guadeloupe on ne fait pas exception à la règle. Amélius Hernandez, président du syndicat intercommunal d'alimentation

en eau et d'assainissement de la Guadeloupe (SIAEAG) pendant 18 ans, en a fait l'amère expérience. Lâché par ses amis politiques de longue date qui lui ont prié de ne pas se représenter. Il s'est exécuté. Avait-on contre lui de quoi lui imposer sa conduite ? En attendant, et pour l'heure, le dossier Mémé pour ce qui est donné à connaître au public n'est constitué que de rumeurs. Sinon il faudra vite le sortir ce dossier Mémé. Voyages luxueux, grands hôtels, fêtes, champagne. Sans doute. Alors pourquoi ne l'avoir pas dénoncé plus tôt ? Et tous ceux qui l'accompagnaient, ont-ils refusé de profiter des fastueux jets d'eau ? Non ! Sans jamais mettre le nez dans les problèmes de l'eau. Au point qu'aujourd'hui, Amélius Hernandez est sans doute le seul élu à comprendre quelque chose à l'épineux dossier de l'eau. Son successeur, à peine élu, a dénoncé – en creux – les fastes d'antan. Les journées de l'eau ? C'était un must où le personnel politique, la bourgeoisie branchée, les people en mal de bamboche se bousculaient pour se faire voir et se gaver de champagne. De fait, Amélius Hernandez a pêché sur deux sujets. D'abord, il aurait dû savoir que la Générale des Eaux ne manquerait pas l'occasion de prendre sa revanche. Sous son impulsion, la filiale de Véolia avait été mise en concurrence et avait dû baisser ses prix pour garder le marché de la distribution de l'eau potable sur la plus grande majorité du territoire et ce, sur la base d'un contrat moins avantageux qu'une délégation de service public (DSP). Ensuite, la nouvelle partition de la Guadeloupe en communautés d'agglomération, habilitées à endosser la compétence de l'eau potable ne pouvait que sonner le glas du syndicat intercommunal. On voit mal des élus fraîchement dotés de nouveaux pouvoirs y renoncer. Le SIAEAG de plus en plus privé de ressources, contraint et forcé de payer les dettes produites par la Générale des Eaux, en dépit des conclusions divergentes de la chambre régionale des comptes quant aux sommes dues par l'une et l'autre des parties, est devenu exsangue. Et maintenant qu'adviendra-t-il du SIAEAG désormais réduit à six communes membres ? Il ne sera qu'un embryon de ce qu'aura été le SIAEAG. Pas sûr d'ailleurs qu'il ne se limite au final qu'aux quatre communes de la communauté de communes de la Riviera du Levant.



Amélius Hernandez

Laurent Bernier : l'eau avant tout



Laurent Bernier

Élu président du SIAEAG le 3 mai Laurent Bernier a annoncé un changement de cap total. Il veut redorer l'image du syndicat. Pour cela, il entend en finir avec une gestion jugée trop politique et trop médiatique du syndicat pour établir un partenariat gagnant/gagnant et garantir à tous les usagers un approvisionnement en eau régulier.

Les experts version eau et pouvoirs publics

Eau en ébullition. La gronde est de plus en plus audible et prend la forme de mouvements citoyens qui s'insurgent face à la lenteur des pouvoirs publics à solutionner le problème. Mardi 29 avril l'ensemble des acteurs étaient réunis autour de la question de la mise en place d'une structure unique de gestion de l'eau en Guadeloupe. Un marché a d'ailleurs été attribué à un cabinet parisien Calia Conseil spécialisé dans la performance financière et l'optimisation des politiques publiques. Dès la semaine prochaine, deux chargés d'études sont dépêchés pour cette étude de faisabilité. L'un d'entre eux Jean Espinasse a animé à Rennes un atelier "Délégation versus marché : quel avenir pour ces deux types de contrat public ? Quelles réponses spécifiques aux besoins des gestionnaires ?".

Une ressource abondante, mais...

Par sa position géographique et son relief, la Guadeloupe bénéficie d'une bonne ressource en eau. Avec des précipitations annuelles estimées entre 3 et 4 milliards de m, elle a les moyens naturels de renouveler sa réserve en eau. La Basse-Terre fait office de château d'eau avec cinquante cours d'eaux pérennes. 70 % de l'eau du réseau vient des rivières, 20 % des sources et 10 % des nappes souterraines de la Grande Terre. Mais les disparités saisonnières font, à des périodes bien identifiées, peser des tensions sur l'eau. Le comité de gestion de la rareté de l'eau et du suivi de la sécheresse aiguille alors la préfecture sur la prise d'arrêtés de restriction comme c'est le cas depuis le mois de mars. Au surplus, l'eau fait face à des pollutions chroniques ou ponctuelles (pesticides, turpitude

soudaine en raison de particules en suspens). Sur ce point, l'Office de l'eau indique que la position géographique des captages les épargne relativement. Les traitements et les contrôles reportés régulièrement par l'Office font état d'une eau globalement de bonne qualité.

...Le réseau : casse-tête territorial

En Guadeloupe, l'état du réseau d'eau est devenu le cauchemar des collectivités. Avec un rendement proche de 50 % - pour 100 litres prélevés, la moitié arrive chez le consommateur - il est le premier facteur de gaspillage, bien avant les usagers. Les premiers équipements datent des années cinquante et les premiers réseaux et réservoirs ont été mis en place au cours des années soixante et 70. La durée de vie d'une canalisation est de plusieurs décennies, mais dépend aussi de la caractéristique chimique de l'eau transportée. Et le réseau enterré appelle des moyens spécifiques pour la recherche des fuites.

Le coût des réparations

Entre 2008 et 2011, l'Office de l'eau a mis en place un schéma départemental mixte eau et assainissement (SDMEA). Cet outil définit les aménagements nécessaires à la fourniture de l'eau en quantité et en qualité à l'horizon 2030. L'institution évalue les besoins à 990 millions d'euros répartis en trois tranches. 1) Études et travaux pour développer les économies d'eau sur le réseau et chez l'usager, améliorer la connaissance des volumes consommés et captés, préserver la ressource, la renforcer et la sécuriser, en améliorer la qualité (300 millions d€). 2) Construction de nouvelles retenues d'eau dont des barrages de grande capacité (130 millions d€). 3) Renouvellement du réseau via des canalisations neuves, mais aussi la détection et la réparation de certaines fuites (560 millions d€). Face à l'ampleur du chantier, les collectivités se sont engagées à déterminer l'état exact des canalisations placées dans leurs juridictions pour optimiser leur remplacement ou leur réparation.